



Mairie d'Aiguèze 30760 AIGUEZE
TEL 04.66.82.14.77
FAX 04.66.82.35.26
mairie.aigueze@orange.fr
www.aigueze.fr

Compte rendu du conseil municipal

Du Lundi 9 Mai 2022 à 18h30

Conseil Municipal s'est réuni le **Lundi 9 Mai 2022** à 18 H30 sous la Présidence du Maire Charles Bascle.

Présents Charles Bascle, Alain Nicolet, Jean Grouwet Esteben Ranc, Yvette Grimaud, Christel Sicard Céline Bruguier, Françoise jadoul Rietjens, Christian Marron, Sylvain Chabot

Secrétaire de séance : **Christel Sicard**

Approbation du compte rendu du précédent conseil à l'unanimité.

Délibérations :

1. Pour la mise à disposition de l'AGGLO des biens eau et assainissement et signature d'une convention, dans le cadre de la compétence eau et assainissement transférée à l'GGLO.

Adopté à la majorité

Pour 6, contre 2, abstention 1.

2. Pour adhérer aux services du médiateur du CDC Gard .Ce médiateur intervient pour les conflits entre agents et employeur.

Adopté à l'unanimité

3. Pour accorder la gratuité à l'apiculteur Mr Massot du Garn pour les ruches déposées sur le territoire de la commune.

Adopté à l'unanimité

Point sur les demandes de subventions

1. Pour l'aire naturelle du Giet ,pour l'installation de tables, de toilettes sèches , la création d'un sentier de découverte et la pose d'une borne vélo.

Nous sommes éligibles : au FNADT(Fond National d'Aménagement du Territoire)

: au PAVT (plan d'Aménagement Touristique)

: Région

Nous sommes en attente du montant des attributions. Travaux prévus en 2023.

2. Pour le parking de la Font Fonds de concours et DETR(Dotation Equipement des territoires ruraux) Les travaux doivent débuter dans la quinzaine.

Projet :

Achat d'un micro tracteur d'occasion, marque ISEKI, 4 roues motrices ,28ch homologué route. Un gyrobroyeur, une benne arrière d'une capacité de 600kg et d'une citerne à eau d'une capacité de 600 L.

Travaux :

Pose des portes du presbytère et de la Mairie

Informations :

Signature d'un contrat de maintenance pour l'horodateur pour un montant de 1000 Euros annuels.

Planification de l'entretien quotidien du village entre les trois agents communaux (pour mémoire D. Grimaud travaille 20 h par mois) y compris Samedi, Dimanche et jours fériés.

Proposition d'une nouvelle visite dans le cadre des villages fleuris en Juin ou Juillet.

Création d'une zone de rencontre limitée à 20 kmh pour assurer davantage de sécurité pour les piétons et les cyclistes .Des panneaux réglementaires seront posés à cet effet.

Animations :

Trail des Gorges le 28 Mai.

Brocante le 29 Mai.

Demande de subventions

Demande refusée pour l'Association pour la sclérose en plaques

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h.

A AIGUEZE le 11 Mai 2022

Le Maire Charles Bascle